Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [3]

Artikel: Associations

Autor: alg

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-277160

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

Associations

ADF des Montagnes : l'enthousiasme avec Amélia (NE)

Pour animer la seconde partie de son assemblée générale, à La Chaux-de-Fonds, la section des Montagnes de l'Association pour les droits de la femme, avait fait appel à la conseillère nationale genevoise Amélia Christinat. Mais avant de lui donner la parole, les responsables de la section ont parlé de l'activité de l'année écoulée et des projets. Dans l'ensemble, bien des raisons de se réjouir : la formule de trois responsables s'est révélée très positive (au point qu'on a adjoint la caissière au collectif de travail) une quinzaine de séances ont été organisées, plusieurs actions de soutien et d'information entreprises et des forces toutes spéciales engagées en faveur de l'égalité des programmes scolaires entre filles et garcons, avec un résultat concret dans le canton. Seule demeure la difficulté de recruter de nouveaux membres...

En ce qui concerne les projets, l'ADF des Montagnes interviendra pour la promotion des femmes dans le cadre des prochaines élections communales du mois d'avril. Le chômage reste aussi l'une des préoccupations essentielles de la section qui cherche comment apporter un soutien plus effectif aux nombreuses chômeuses. On espère également organiser un cours d'expression orale, en collaboration avec une autre association.

« Au culot »

C'est, en tout cas, sans avoir eu la possibilité de suivre un cours de ce type qu'Amélia Christinat s'est lancée dans la politique : elle l'a fait « au culot », comme elle le dit elle-même, et tant pis si son accent et ses idées s'entrechoquent parfois ; c'est dans son tempérament de bouillonner comme ça ! Et c'est avec ce même enthousiasme qu'elle a parlé de la trajectoire qui l'a menée d'une folle envie de faire du théâtre — avec un détour par la couture qu'elle n'aimait pas trop — à la politique. Sur cette trajectoire, il y a surtout la Fédération romande des consommatrices, l'une des premières associations à inciter les femmes à sortir de chez elles pour prendre leur part active au monde qui les gouverne, en l'occurrence l'économie. Et c'est là qu'Amélia Christinat prend conscience que les décisions sont prises ailleurs que là où on les discute... La meilleure formation politique, dira-t-elle. Mais complétée par le militantisme au sein du « suffrage féminin » (devenu par la suite l'Association pour les droits de la femme) et l'inscription au Parti socialiste, en 1960. A sa 4e tentative de candidature au législatif de la ville de Genève, elle est élue et, depuis, les responsabilités n'ont cessé : Grand Conseil et Conseil national dès 1978 où elle devient la « première Tessinoise élue »... à défaut d'être la première élue du canton du Tessin !

Photo Mick Desarzens

Amélia Christinat

Dans un deuxième temps, Mme Christinat s'est attachée à montrer l'importance des interventions des femmes aux Chambres fédérales. Leurs centres d'intérêt sont très variés et, loin de se cantonner dans des aires dites féminines, on voit que chacune s'est délimité un domaine de prédilection où l'on s'accorde à les voir intervenir avec un sérieux que bien des hommes auraient à leur envier. Pour terminer son exposé, Amélia Christinat s'est demandé comment faire pour motiver toujours davantage les femmes à participer à la vie publique. Pour elle, l'accent doit d'abord être mis, au sein des partis et des associations féminines, sur leur formation à la vie politique et sociale, seule façon de les aider à prendre confiance en leurs capacités et à croire aussi à l'importance de leur apport dans les institutions. — *(alg)*

Association des Mères chefs de famille (GE)

Un service de *garde d'enfants malades* a été mis sur pied. Il est destiné aux familles mono-parentales et sera assuré par des auxiliaires de la Croix-Rouge genevoise.

Tarif : 8 francs de l'heure, pour 5 jours au maximum. Tél. : (022) 28 84 49.

AMCF (NE) : passerelles pour le quotidien

L'activité de l'Association des mères chefs de famille n'est pas de celles qui éclatent au grand jour : elle est faite d'abord de petites rencontres, de passerelles jetées entre les femmes que les circonstances de la vie-célibat, divorce, veuvage — ont faites « chef de famille ». Et, pourtant, quelle énergie déployée pour tenter de regrouper les forces, d'atténuer le choc de certaines situations, de rationaliser les aspects pratiques de la vie quotidienne ; car c'est d'abord à beaucoup de problèmes d'organisation que se heurtent la plupart des mères responsables de leur famille, avant même celui de la solitude.

Le mois dernier, lors de l'assemblée générale de l'AMCF, Mme Liliane Terraz, de Saint-Blaise, a remis la présidence à Mme Simone Lardon, de Fontainemelon. C'était aussi l'occasion de faire le point sur l'activité de l'Association. De constater, par exemple, que la « permanence » régulièrement organisée dans un local de Neuchâtel est trop peu fréquentée — malgré les sujets intéressants mis à l'ordre du jour — pour être maintenue. Elle sera sûrement remplacée par une permanence téléphonique, alors que les circulaires mensuelles continueront de renseigner la centaine de membres sur les rencontres prévues, les sorties en plein air. On espère ainsi inciter toujours davantage de femmes à participer aux activités proposées. Les responsables désirent aussi tenter de créer des contacts entre les mères chefs de famille par village ou par quartier.

La deuxième partie de l'assemblée générale a permis de se renseigner, grâce à Mme Claudine Gabus-Steiner, avocate, sur la « Convention pour couples non mariés » rédigée par les associations féminines, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans ces colonnes. — *(alg)*

Nouvelle adresse de l'AMCF : case postale 17, 2052 Fontainemelon.

Mieux écrire pour agir (NE)

La communication est la base de toutes nos relations humaines. Et c'est dur de ne pas arriver à dire ce qu'on pense ; on se trouve souvent en situation de « paroles manquées ». Et ce sentiment d'échec peut exister de même dans l'écrit. Car le maniement du langage, quel qu'il soit, est un moyen d'action. Or, même à l'heure où la technique permet à l'image de transmettre seule certaines informations ou suggestions, le langage — parlé ou écrit — reste le principal moyen d'échanges. Par conséquent, réussir à dire ce qu'on veut, être compris, donne beaucoup de satisfaction et de confiance en soi.

S'il existe désormais des cours d'élocution et d'expression orale, on trouve peu d'équivalent dans le domaine de l'écrit. C'est pour-

D'un canton à l'autre

quoi la section du Littoral de l'Association pour les droits de la femme a tenté l'expérience en demandant à Anne-Lise Stauffer-Grobéty, écrivain et journaliste, de donner un cours rédactionnel de base, cinq soirées, pour assurer et améliorer les connaissances de l'écrit. Car, dans ce domaine aussi, il est tout à fait possible d'étendre ses capacités par la pratique, comme pour n'importe quel autre discipline technique.

Ce cours s'en est tenu aux écrits dits « utilitaires » que rencontrent généralement les femmes dans leurs activités politiques ou sociales : comment présenter une information, prise de notes, procès-verbal, résumé, comment répondre à une offre d'emploi, etc. Il a permis surtout de rafraîchir certaines notions et d'aborder une méthode de travail pour éviter de perdre trop de temps dans la rédaction. Pour les participantes, les objectifs du cours ont été atteints et l'ADF envisage de donner une suite à cette base rédactionnelle avec une approche de la presse écrite et des moyens de se faire mieux entendre dans les media. — *(FS)*

Union des Femmes de Lausanne

L'Union des Femmes a tenu le 9 février dernier son assemblée générale, sous la présidence de Mme Danielle Schlozer.

Dans son rapport d'activité, Mme Schlozer évoqua les conférences mensuelles organisées durant l'année et qui ont été régulièrement fréquentées. Le Bureau juridique gratuit, quant à lui, continue à remplir fidèlement sa tâche et traite des cas les plus divers.

L'Aide aux Mères, qui donne en fin d'année des bons à quelques personnes nécessiteuses, ainsi que la Salle de repos du Comptoir, ouverte à tous exposants et visiteurs, demeurent des activités sociales utiles et appréciées.

Après une courte pause, l'assemblée générale de la Maison de la Femme, présidée par Mme Danielle Schlozer également, a tenu séance.

Différentes associations féminines assurent l'animation des services permanents ; par ailleurs, les nombreux cours et conférences organisés, les traditionnels marchés aux puces et d'artisanat ainsi que l'exposition — concours de janvier sont bien fréquentés.

Quant à la Galerie de l'Eglantine, comme chaque année, elle nous a présenté une dizaine d'expositions d'artistes des deux sexes.

En résumé, l'année a été heureuse et satisfaisante et nous profitons de rappeler à chacun que la Maison de la Femme est ouverte à toutes et à tous et que la majorité de ses activités est gratuite.

(Communiqué)

Agenda

Université de Genève

rue de Candolle, salle B003

Jeudi 15 mars à 20 h. 30 : dans le cadre de l'Association Femmes, Féminisme, Recherche, **Heidi Witzig** et **Elisabeth Joris,** historiennes zurichoises, présenteront le travail qu'elles font pour élaborer un recueil de sources à propos de « **La condition des femmes en Suisse** »

Centre universitaire protestant

2, avenue du Mail, Genève

Vendredi 16 mars à 20 h. 30 (6e ét.) : **Colette Martin-Magnenat** parle de son livre « La transforme ou la bible à l'an vert » (voir page 24). Entrée libre.

Lyceum-Club (VD)

Rue de Bourg 15, à Lausanne

Vendredi 2 mars à 17 h. : Madeleine Eberhard-Gonin parle de « La rédaction à l'école à l'ère des moyens audiovisuels ». Entrée Fr. 3.—.

Mardi 6 mars à 20 h. : Atelier littéraire avec la participation de Simone Cuendet et Suzy Dolleyres.

Vendredi 9 mars à 17 h. : Récital d'Elisabeth Ganter, clarinette, et Friedel de Haen, piano. Œuvres de M. Burgmüller, L. Spohr, C. Saint-Saëns et F. Poulenc. Entrée Fr. 5.—.

Vendredi 23 mars à 17 h. : Conférence de M. Jean-Pascal Rodieux, président du Tribunal de district de Lausanne : « Quelle jeunesse aujourd'hui ? » Entrée Fr. 3.—.

Vendredi 30 mars à 17 h. : Angela Ghelber présente ses poèmes : « Debout, dans l'ordre et l'harmonie de la Création ». Intermèdes musicaux par Jacqueline Mouron, pianiste. Entrée Fr. 3.—.

Vendredi 6 avril à 17 h. : Bertrand Nobs présente son nouveau film : « Les vacances des vacances ».

Vendredi 27 avril à 17 h. : Marianne Mercier-Campiche : Claudel et Giraudoux : leurs relations personnelles et littéraires. Entrée Fr. 3.—.

Lyceum-Club (NE)

Fausses-Brayes 3, Neuchâtel

Dimanche 11 mars, 17 h. 30, Salle de musique des Fausses-Brayes : **Trio Pablo Loerkens,** œuvres de Brahms et Ravel.

Dimanche 25 mars, 17 h. 30, Salle de musique des Fausses-Brayes : **Pierre Sublet,** pianiste. Récital de musique contemporaine.

Mardi 27 mars, 20 h. 15 : **L'œuvre de Manuel de Falla,** par **Louis de Marval,** pianiste et conférencier, avec exemples musicaux à l'appui.

Maison de la Femme

Eglantine 6, Lausanne

Jeudi 8 mars, à 14 h. 30 : *« L'architecture des maisons paysannes »,* avec clichés. Conférence de M. Henri Burnier, organisée par l'Union des Femmes.

Jeudi 22 mars : *assemblée générale statutaire de la FRC,* section vaudoise, à 14 h. Suivra un exposé de deux spécialistes sur la *sécurité à domicile.*

Femmes Universitaires Vaudoises

Soirée avec *Edgar Fasel,* auteur de « Faut-il brûler la Suisse ? », le mercredi 28 mars à la salle du Lyceum, rue de Bourg 15, à Lausanne.

Atelier « expression-écriture »

Pour ceux qui veulent retrouver leur écriture propre à travers une expérience de groupe. Du dimanche 8 juillet à 20 h. au vendredi 13 juillet à 22 h., dans les *collines de Provence* (4 km de Vaison-la-Romaine). Logement en dortoir, camping ou hôtel. Repas en commun, sans participation aux travaux ménagers. Possibilité d'assister au Festival de Vaison. Prix (atelier + repas) : 400 francs, y compris une finance d'inscription de 50 francs qui n'est pas restituée en cas de dédite. Renseignements : Mary Anna Barbey, Grancy 12, 1006 Lausanne.

Stages d'initiation mécanique auto

Pour comprendre le fonctionnement d'une voiture, pour déchiffrer les factures du garage, pour se débrouiller en cas de panne ; deux femmes organisent des stages pour les femmes pendant l'été, dans le midi de la France. Renseignements : Claire et Anne, tél. 16 (62) 68 81 74 « doazan », 32700 Le Mas d'Auvignon.